



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Création des secrétariats généraux communs
départementaux au 1er janvier 2021**

Rouen le 12/01/2021

L'administration territoriale se réforme pour améliorer la qualité du service à l'utilisateur

Depuis le 1er janvier, les nouveaux secrétariats généraux communs permettent dans chaque département de regrouper l'intégralité des fonctions "supports" des préfectures et des directions départementales interministérielles. Ces fonctions concernent les ressources humaines, le budget, la logistique ou encore l'informatique. Précédemment, elles étaient réparties entre chaque entité, chaque préfecture ou direction disposant de son ou de ses propres services en charge des moyens.

Alors que l'État territorial est plus fortement attendu que jamais autour des enjeux de la résilience sanitaire, économique ou encore environnementale, il est apparu nécessaire de moderniser l'exercice des fonctions supports des services déconcentrés. Prévu par l'instruction du Premier ministre du 12 juin 2019 qui a lancé la réforme de l'organisation territoriale de l'État, les secrétariats généraux communs aux préfectures et aux DDI ont vu ainsi le jour le 1er janvier 2021, dans l'ensemble des départements.

Composées de plus de 6000 agents, rattachés au ministère de l'Intérieur, les secrétariats généraux communs auront vocation à assurer d'une manière plus efficace, plus lisible et plus simple la gestion RH, financière, immobilière, SIC et logistique des préfectures, des sous-préfectures ainsi que des DDI.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Les mutualisations rendues possibles par cette nouvelle organisation, porteuse de simplification et de gains d'efficacité, permettront de conforter l'exercice des métiers des services déconcentrés de l'État. Un support plus efficace, c'est le gage d'un meilleur service rendu à l'utilisateur du service public.

Pour la Seine-Maritime, le secrétariat général commun départemental (SGCD) regroupe 140 agents venant de 8 ministères, au sein de 4 services (RH, budget, informatique, moyens généraux). Il assure les fonctions supports de la préfecture, de la Direction départementale des territoires et de la mer, de la direction départementale de la Cohésion sociale et de la direction départementale de la protection des populations.

Ce service est principalement installé à l'Hôtel-Dieu et dispose d'un site secondaire dans la cité administrative Saint-Sever.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex